HABITAT MOBILITÉS ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

4.17 - OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

PLUi-H arrêté le 7 mai 2019 :	
Modification n°1 approuvée le 14 février 2024 Mise à jour des Annexes n°2 approuvée le 24 juin 2024	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024 Arrêté n°ARR10-2024 du Président signé le 21 juin 2024 portant sur la mise à jour n°2 des Annexes du PLUi-H Le Président, Mr Julien DUBOIS

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Communauté d'Agglomération du Grand Dax (40)

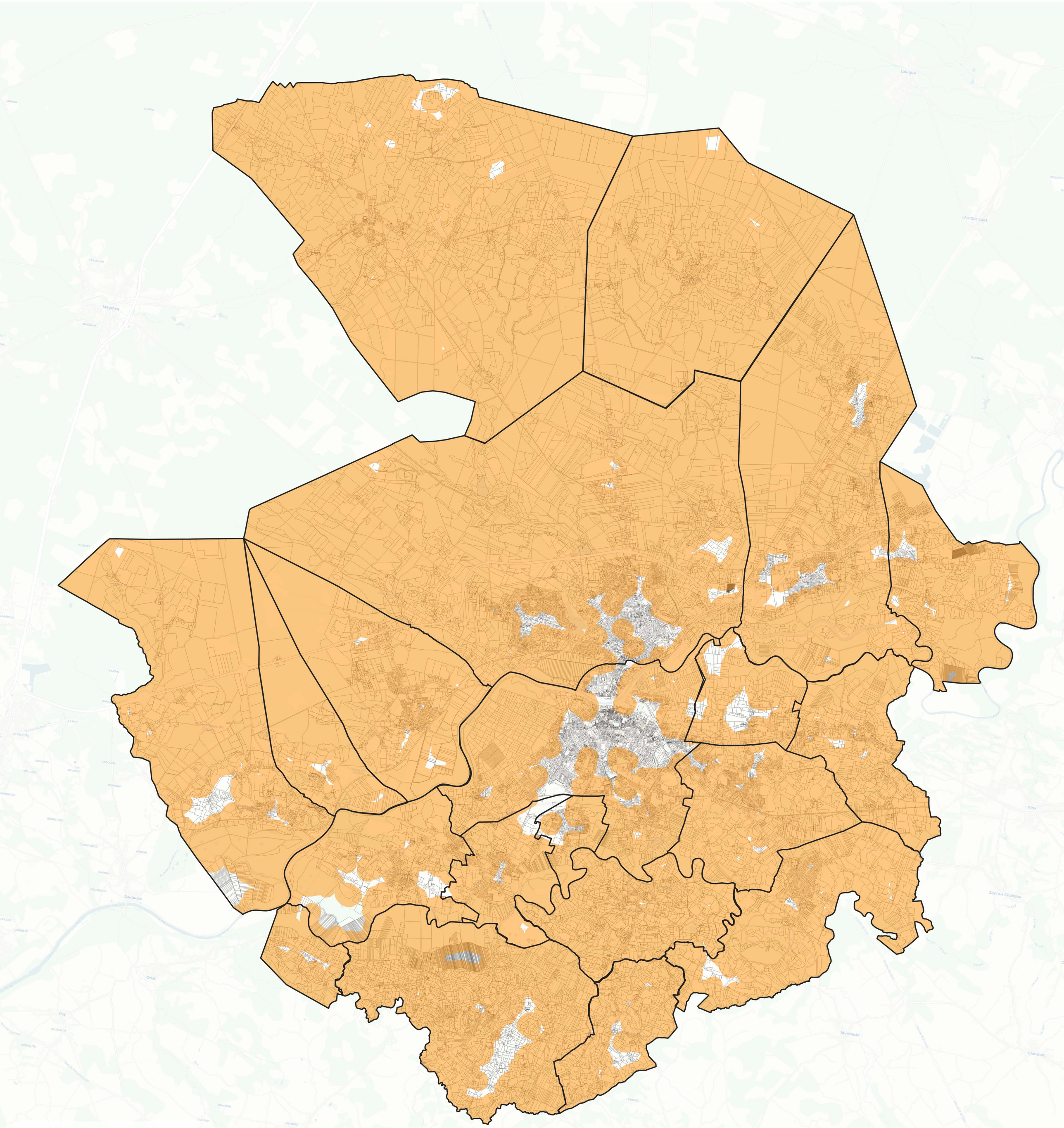

Sources : Débroussaillement IGN 2023, PCI DGFIP 2023, Fond Carto DB Positron
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax - Juin 2024

GRAND DAX AGGLOMÉRATION